

2SF – Société des Services Fiduciaires

Société par actions simplifiée au capital de 161.215.200 euros
Siège social : 3, Avenue du Stade de France – 93200 Saint Denis
915 166 045 RCS Bobigny
(la « **Société** »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE
CONSTATANT LES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 5 novembre 2025**

Les soussignés :

BNP PARIBAS, société anonyme au capital de 2.261.621.342 euros, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 662 042 449, détenant cinq cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (537.384) actions de la Société, représentée par Monsieur Christophe ALIOME dûment habilité aux fins des présentes ;

EURO-INFORMATION, société par action simplifiée, au capital de 53.212.140 euros, dont le siège social est situé 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67000 Strasbourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674, détenant cinq cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (537.384) actions de la Société, représentée par Monsieur Frantz RUBLE dûment habilité aux fins des présentes ; et

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, société anonyme au capital social de 1.000.395.971,25 euros, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 120 222, détenant cinq cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (537.384) actions de la Société, représentée par Monsieur Clément HOUCKE dûment habilités aux fins des présentes ;

Ci-après dénommés ensemble les « **Associés** »,
Seuls associés de la Société,

Ont pris les décisions suivantes :

Première décision

Les associés constatent que la Société, en sa qualité d'établissement de paiement, a atteint un montant de bilan au moins égal à 450 000 000 €, ce qui implique l'obligation d'être contrôlée par deux commissaires aux comptes appartenant à des cabinets différents conformément à l'article L. 511-38 du code monétaire et financier. En conséquence, les associés nomment en qualité de second commissaire aux comptes titulaire :

FORVIS MAZARS
45 rue Kléber, 92300 Levallois-Perret France

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2031 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030 soit le sixième exercice comptable.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Deuxième décision

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous signature privée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Le présent acte est signé le 5 novembre 2025, par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : <https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>), conformément aux articles 1366 à 1368 du Code civil, chacun des signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur qu'une signature manuscrite.

DocuSigned by:

Christophe Aliome

2BF2C8A853424BB...

BNP PARIBAS

dûment représentée par
Monsieur Christophe ALIOME

Signé par :

Frantz RUBLE

5CC6336C665249D...

EURO-INFORMATION

dûment représentée par
Monsieur Frantz RUBLE

DocuSigned by:

Clément HOUCKE

C041A19A04A6492...

SOCIETE GENERALE

dûment représentée par
Monsieur Clément HOUCKE